Délibération n° 2026 - 066

Châteaubriant Derval
Communauté de communes

Finances - Economie - Marchés publics et travaux

OBJET : Cession d'une parcelle à la société K2G METAL CONCEPT – Parc d'activités des Estuaires à Derval

EXPOSE

Créée en 2024 et accompagnée par le réseau d'Initiative Loire Atlantique Nord, l'entreprise K2G METAL CONCEPT est gérée par Kévin GROSSET-GRANGÉ. Elle a pour activité la métallerie pour la création d'escaliers, verrières, portails, braseros,... Le champ d'intervention va de Nantes à Rennes, avec une prépondérance de demandes de la part des particuliers. Le développement d'affaires a été multiplié par 5 en deux années.

Afin d'accompagner son développement et accueillir à moyen terme 1 à 2 salariés et/ou apprentis, le local de l'entreprise actuellement implanté au domicile du gérant à Lusanger ne répond pas aux besoins à venir de l'entreprise.

L'entreprise K2G METAL CONCEPT a sollicité la communauté de communes par courrier en date du 2 juillet 2026 pour acquérir la parcelle XS n°104 de 1 613 m² sur le Lotissement des Echos du Parc d'Activités des Estuaires sur la commune de Derval. Elle compte y construire un bâtiment de 495 m².

Le service des Domaines a estimé la valeur vénale à 21,95 € H.T. du m², par courrier en date du 2 avril 2026.

Afin de permettre la réalisation de ce projet, il vous est proposé de procéder à la cession de ladite parcelle d'une superficie de 1 613 m² au prix de 22 € H.T. le m².

La signature de l'acte ou du compromis de vente devra être réalisée dans les 6 mois suivant la décision du conseil communautaire. Passé ce délai, la délibération sera considérée comme caduque.

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Finances - Economie - Marchés publics et travaux » réunie le 23 septembre dernier.

Délibération n° 2026 - 066

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- d'approuver la cession au profit de la société K2G METAL CONCEPT, ou toute autre personne physique ou morale qui s'y substituerait, de la parcelle XS n 104 pour une superficie de 1 613 m² sur la commune de Derval (frais d'acte et taxes à la charge de l'acquéreur) ;

- de valider le prix de cession de ladite parcelle à 22 € H.T. le m² ;

- d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération (acte à intervenir...).

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 8 octobre 2026

Le secrétaire de séance

Pierre-Louis DOUART

Le Président

Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20261009-5-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 09-10-2026

Publication le : 09-10-2026

Le Président,

Alain HUNAULT

Délibération n° 2026 - 066

Châteaubriant Derval
Communauté de communes

Finances - Economie - Marchés publics et travaux

Annexe - Cession d'une parcelle à la société K2G METAL CONCEPT – Parc d'activités des Estuaires à Derval



AR-Préfecture

044-200072726-20261009-5-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 09-10-2026

Publication le : 09-10-2026

Conseil Communautaire du 8

Le Président,

Alain HUNAULT

Communauté de communes

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre à dix-sept heures trente, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant–Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le premier octobre deux mille vingt-six et sous la Présidence de M. Alain HUNAULT.

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Elisabeth RICHET			X	P	Mme Julie COTTINEAU
	M. Jean-Louis ARQUIER	X				
	Mme Julie COTTINEAU	X				
	M. Maxime HUPEL	X				
	Mme Anne LEGRAIS-OZBERK	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	M. Michel HORHANT			X	P	Mme Jacqueline LEBLAY
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	Mme Anaïck GOUJON	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Pierre-Louis DOUART	X				
	Mme Stéphanie DRUART	X				
FERCE	Mme Marie-Amélie THOMEROT	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Yoan VETU	X				
ISSÉ	M. Jean-Marc LALLOUÉ	X				
	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Franck DELAMARRE	X				
JUIGNE DES MOUTIERS	M. Christian RATTAZI	X				

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Valérie CARTERON	X				
MARSAC SUR DON	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
	M. Dominique POUPARD	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	M. Samuel PLOTEAU	X				
	Mme Sylvie VANRENTERGHEM	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Marie-Josèphe LEMAITRE	X				
MOUAIS	M. Yvan MENAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Edith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Jean-Pierre DESFOSSES			X	P	M. Olivier POIRIER
ROUGE	Mme Jeannette BOISSEAU	X				
	M. Olivier PARIS	X				
	M. Michaël VERDIER		X			
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Michel GAUVIN	X				
	Mme Anne FAUCHEUX	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Anthony DEVALET	X				
	Mme Karine LEROUX	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY			X	P	Mme Martine CHEVALIER
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Hubert POTIER	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE			X	P	M. Hubert POTIER
SOULVACHE	Mme Sandra HERSANT	X				
VILLEPOT	Mme Mélaine CHESNOT	X				

Secrétaire de Séance : M. Pierre-Louis DOUART

M. Georges-Henri NOMARI est arrivé à 18 h 07 lors de la lecture de la délibération n°064 relative au Rapport thématique régional de la Chambre Régionale des Comptes – La Gouvernance institutionnelle des Collectivités territoriales et de leurs groupements

AR-Préfecture

044-200072726-20261009-5-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 09-10-2026

Publication le : 09-10-2026

Le Président,

Alain HUNAULT